L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 7 JANVIER 1843.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY.

Les Catholiques de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir aujourd'hui samedi 7 du courant, à 7 heures du soir, dans la *Salle de Bal* de la Bourse St-Louis, afin de prendre des mesures efficaces pour faire cesser les difficultés qui existent entr'eux et le Clergé. *Un grand nombre de Catholiques.*

L'Amende du Général Jackson.—La résolution qui propose de rembourser avec intérêt au Général Jackson le montant de l'amende qui lui fut imposée par le juge Hall, sera sans nul doute adoptée sous quelques jours par la Chambre. Elle ne peut rencontrer aucune opposition dans la Législature lorsqu'elle semble jouir d'une sorte de faveur parmi la population. Nous avons déjà dit notre pensée sur la convenance de cette mesure: elle a notre approbation pleine et entière, elle aura aussi, nous n'en doutons pas, celle de tous les citoyens qui savent garder le souvenir des services passés, mais à une condition cependant, c'est qu'elle sera purement et simplement un hommage rendu à la vieillesse et à la gloire. Rien de plus. Si on prétendait lui donner une portée plus grande, si on voulait, par exemple, transformer cet acte de gratitude envers le héros de 1815 en un acte de condamnation de la conduite du juge Hall, ce serait à notre sens aller bien trop loin, méconnaître les lois sacrées de la justice et renier en quelque sorte l'un des plus beaux titres du pouvoir judiciaire à notre respect. Ne nous laissons pas emporter à ce point par notre trop juste reconnaissance envers le sauveur de la Louisiane; car nous établirions là un bien dangereux précédent pour l'avenir de notre pays, nous pourrions qui la gloire peut nous faire oublier la loi.

Le tribut d'honneur et de reconnaissance que nous voulons accorder au Général Jackson n'est aucunement pas incompatible avec la décision du juge Hall. L'un et l'autre à une époque difficile ont su accomplir le devoir qui leur était imposé: le guerrier a sauvé le pays, le magistrat a sauvé la loi, et certes il ne fallait pas moins de courage, moins de dévouement, moins d'audace pour remplir cette dernière mission que pour chasser les Anglais de notre territoire. En 1815, comme dans toutes les époques d'invasion et de guerre, l'autorité militaire était toute puissante; le Général Jackson était entouré du prestige de la victoire, il était au milieu d'un état-major enthousiaste, d'une population qui eût été prête à tout sacrifier à cet homme auquel elle devait sa délivrance; dans cette ivresse universelle tout le monde était disposé à oublier la loi; un seul homme s'en souvint! Il n'avait à sa disposition qu'un shérif et il eut l'énergie nécessaire pour appuyer cette loi au chef militaire qu'entourait une suite nombreuse et dévouée. Il osa le frapper d'une juste amende pour avoir violé les lois et la Constitution de son pays! Oui, nous le répétons, c'est là un grand acte de courage civil, c'est là un de ces glorieux exemples de justice si rares dans les annales des peuples et qu'il faudrait y inscrire en lettres d'or! C'est là un de ces souvenirs qu'il faut pieusement transmettre à nos enfans, car ils y puiseront ce respect profond de la loi qui seul peut assurer l'existence de notre République! Les anciens, tout en donnant une couronne d'or au Général Jackson auraient élevé une statue au juge Hall! Nous accordons avec joie la couronne et nous ne demandons pas la statue; mais qu'on ne traite pas aux Gémonies l'incorruptible citoyen qui fut parmi nous le digne représentant de la loi! Encore une fois, nous n'en [illegible] penser la gloire, de toute [illegible] à la justice.

Ces réflexions ne paraîtront pas hors de propos, si l'on se rappelle la lettre écrite par le général Jackson à propos de la résolution adoptée par la Législature de New-Hampshire pour enjoindre aux Représentans et aux Sénateurs de cet État au Congrès d'employer leurs efforts à obtenir le remboursement de l'amende de $1000. Cette lettre prouve que le général ne demande pas seulement, comme le font les amis inspirés de ses amis, le remboursement pur et simple, avec intérêts, de l'amende qu'il a payée, il demande aussi une éclatante réparation pour l'injure qu'il prétend avoir reçue du juge Hall. Voici les propres termes de la lettre: "*La Législature du New-Hampshire* [illegible] ..."

[illegible]

"Les sentimens que nous venons d'examiner [illegible] les Whigs de C[illegible] ... [illegible]

... que l'unique imputation faite à sa renommée soit effacée des archives judiciaires par une loi qui rembourse aussi l'amende et les frais *si injustement et si tyranniquement* imposés par un juge vindicatif siégeant dans sa propre cause."

Cette question, du reste, semble être à l'ordre du jour. Le Congrès et la Législature Louisianaise ne sont pas les seuls à s'en occuper, celle du New-Hampshire a fait à ce propos, ou le sait déjà, sa manifestation dans le courant de l'été; celle de la Caroline du Sud vient de la faire le mois dernier; d'autres encore ont agité cette question à différentes époques. Cette préoccupation presque universelle n'impose-t-elle pas à nos législateurs l'obligation de s'élever à la hauteur de leur mission? Ils doivent songer que l'Union toute entière a les yeux fixés sur eux, et que leur décision aura un immense retentissement.

P. S. Pendant que nous écrivions les lignes qui précèdent, le comité spécial chargé de l'examen de la résolution pour le remboursement de l'amende, faisait à la Chambre une démarche qui prouve avec quelle conscience il veut remplir son devoir: il compte publier un récit historique de tous les faits qui se rattachent à la condamnation du général Jackson; c'est là, une heureuse pensée. La vérité ne saurait manquer d'éclater dans tout son jour, et la conduite de la Chambre se trouvera dès lors toute tracée.

LEGISLATURE.
Séance du 6 Janvier 1843.

Chambre des Representans.—Sur motion de M. Clark, le comité des dépenses contingentes est autorisé à demander chaque jour soixante exemplaires du Courrier, de l'Abeille, du Tropic, du Morning Herald et du Picayune.

Le comité chargé de l'examen de la résolution qui ordonne le remboursement de l'amende encourue par le général Jackson, est augmenté de deux membres. Ce comité compte présenter un historique détaillé de tous les faits qui se rattachent à la condamnation du général. C'est une bonne résolution.

Le bill présenté par M. Edwards pour accorder le privilége d'un ferry sur le Bayou Chitto à M. Mathew Holden, substitué est lu et est adopté.

L'impression du bill de M. Hunt, pour l'incorporation d'une Compagnie d'Assurances Mutuelles, est ordonnée.

Le bill relatif à la convocation d'une convention est renvoyé jusqu'au moment où l'État aura été divisé en districts.

Une assez longue discussion s'engage sur la résolution relative à l'élection de l'Imprimeur d'État; cette résolution est déposée sur le bureau soumis à l'appel de la Chambre.

La Chambre ordonne la publication du programme de la célébration du 8 Janvier, et s'ajourne peu d'instans après.

Banque du Canal.—M. Glendy Burke a été élu président de la Compagnie et Banque du Canal en remplacement de M. Garquet démissionnaire. Il n'y avait pas plus de deux ou trois jours que M. Garquet avait été nommé à cet emploi.

Mr. Ogden.—Hier soir on ne savait pas encore ce qu'était devenu l'ancien président de la Banque du Canal.

COUR CRIMINELLE.
Affaire Marcel Bienkosky.

S. H. le juge Canonge a donné hier son opinion dans cette affaire; il a rejeté l'appel d'un nouveau jugement interjeté par les avocats de l'accusé, et a maintenu la décision du jury, en donnant à l'appui de cette décision l'interprétation réelle des différentes lois passées pour la prohibition des jeux. Marcel Bienkosky a en conséquence été condamné à $1000 d'amende et aux frais, et à rester en prison jusqu'à ce qu'il ait payé le montant de cette amende.

COUR DU RECORDER.

Première Municipalité.—Wm. Manard et John Myers, accusés de vol, ont été arrêtés jeudi soir, rue St-Louis, par un watchman qu'ils ont maltraité. Envoyés tous les deux en prison pour être examinés de nouveau.

Les douze cochers de cabriolet accusés d'émeute, comme le 1er janvier, au bal de la rue Conti, ont été examinés aujourd'hui; neuf d'entre eux ont été renvoyés de la plainte portée contre eux; les trois autres, nommés Doyle, Grillin et Pierson, ont été envoyés par devant la Cour Criminelle sous l'accusation d'[illegible].

Hier matin, vers huit heures, sur la Levée, entre les rues Douane et Canal, Mr. Thomas Whiteham a été attaqué par deux individus nommés Bernard Dudley et Daniel [illegible]. Ce dernier a été fait prisonnier par le Recorder de la première municipalité contre ces malfaiteurs, qui ne tarderont pas à être arrêtés.

Suicide.—Hier vers deux heures de l'après-midi, on a trouvé sur le trottoir, entre les rues Moreau et Enghien, un cadavre dont la poitrine était traversée par une balle. Après examen, on a reconnu que ce cadavre était celui de M. McFarland, ancien employé de la Douane, lequel a été poussé à se suicider par la perte qu'il venait de faire de sa place.

Sinistre.—Le bateau à vapeur *James Hands*, parti de Nashville pour ce port, est venu en collision avec le *Mississippi*, [illegible] ... Un a sauvé les effets [illegible] dans cet accident.

Vol d'argent.—Avant-hier vers minuit on de nos [illegible] de la Levée pour la Balize, avec une petite goëlette. Nous savons de bonne source qu'on a payé un prix extraordinaire pour la [illegible] fleuve. On ne sait pas si ce [illegible] quelque chose de commun avec la [illegible] de banque Ogden, ou la proclamation du gouverneur pour l'arrestation de J. B. Perrault. [*Herald.*]

[illegible] Par l'arrivée du steamer *Queen of the West* nous avons appris que le steamer [illegible] a quelque jours pour Louisville [illegible] No 31. On croit que le bateau et sa cargaison seront totalement perdus.

Le steamer *Queen of the West*, arrivé en ville, rapporte que le [illegible] décembre dernier, le shérif de Southland se rendit à bord du steamer Princeton pour mettre à exécution une saisie de ce bateau. Le capitaine et l'équipage du Princeton ayant voulu s'opposer à l'exécution de cette saisie, il s'en suivit une bataille dans laquelle le capitaine fut dangereusement blessé et un citoyen nommé Browsley, commis de l'Orion King, fut tué par la décharge d'un coup de pistolet tiré par le capitaine sur le shérif.

RECOLTES.

[illegible] ... 40 à 43 mille boucauts [illegible]

[illegible] ... annonce qu'un violent incendie a éclaté [illegible] décembre à St. Francisville. La *Hope* [illegible] que nous avons [illegible] quelques détails sur ce sinistre.

[illegible]

Une assemblée [illegible] à St. Francis [illegible] venir au secours des incendiés. Le *Ledger* donne de grands éloges au capt. Philips, du *Pr[illegible]*, qui fut des premiers, avec les gens de son équipage et quelques passagers, à porter secours aux incendiés.

M. Webster.—Le général Cass [illegible] M. Webster. Le général [illegible] ... sur la part [illegible] rapide de l'adoption du traité Ashburton [illegible] écrivit à M. Webster pour faire [illegible] ...

Rhode-Island.—Les partisans de Dorr se sont entendus sur les [illegible] de la Constitution légale, ils rallient en ce moment leurs forces pour enlever l'État aux élections qui se feront en avril prochain. [illegible] Les anciens locofocos continuent leurs efforts avec ceux des Dorrites; ils se présentent ensemble au front sur le même ticket et offrent une colonne formidable. Beaucoup des électeurs qui ont voté pour Van Buren en 1836 et 1840, semblent se refuser à toute alliance avec le Dorrisme. Le registre électoral a été clos le 20 du mois dernier, et on est de [illegible] certain que les Dorrites compteront un grand nombre de voix [illegible].

Caroline du Nord.—Les locofocos qui sont aujourd'hui maîtres de la Législature de cet État, paraissent disposés à user largement de leur prépondérance. Un système de proscription aveugle a été organisé [illegible] deux ou trois exceptions près ont été déplacés sans cérémonie. La circulation monétaire de l'État qui était maintenue assez honorablement sous l'administration des whigs, va devenir l'objet de leurs expériences, ils veulent l'améliorer, en séparant des Banques! S'ils réussissent on peut être certain que la circulation de la Caroline du Nord tombera au niveau de celle des États du Sud les plus maltraités. Les locofocos n'ont jamais pris la direction d'une Banque que pour la ruiner à leur bénéfice. Et à ce propos l'on peut remarquer que l'un de ces partisans acharnés des espèces métalliques demandent l'émission d'un million et demi de bons du Trésor qui doivent être distribués entre les différents comtés de l'État. Le sénat discute un bill pour la division de l'État en districts congressionnels, et ce bill livre aux locofocos cinq districts, tandis qu'il en accorde généreusement [illegible] aux whigs. On n'a pas oublié cependant qu'à la dernière élection les whigs ont donné 10,000 voix, et les locofocos 35,000 seulement. Ainsi l'on se moque de la vieille règle des majorités, et l'on conclut avec beaucoup de [illegible] que trente cinq mille locofocos font plus que quarante mille whigs. La lutte pour l'élection d'un Sénateur au Congrès a causé une grande sensation: après une foule d'épreuves où les partisans de Saunders et de Brown ont essayé en vain de triompher les uns des autres, il est arrivé que par un de ces compromis tacites qui se présentent assez souvent en fait d'élections, un candidat auquel on n'avait guères pensé jusque là, est sorti triomphant de l'urne du scrutin, [illegible] la fable des *voleurs et l'âne*: "Survient un troisième larron, &c." M. Haywood, le sénateur élu, est du reste un homme d'une capacité réelle, qui a en outre l'immense mérite de ne pas être locofoco [illegible]; mais ce choix qui peut satisfaire les modérés de tous les partis, cause de vifs regrets aux locofocos avancés des deux nuances, et notamment aux Calhounistes qui comptaient fort sur l'élection du juge Saunders. On assure que M. Calhoun lui même attachait une grande importance au succès du juge et que sa défaite de ce candidat pré- féré est un des chagrins les plus vifs qu'il put éprouver.

Territoire de l'Oregon.—Un passage du message du Président au sénat dit que les négociations relatives à ce territoire, ne seront pas négligées, et si l'on en croit les derniers journaux de Londres, le gouvernement anglais s'en occupe sérieusement aussi. Cette question est de la plus haute importance pour la population qui habite ce territoire, le retard qu'on apporterait à la régler ne fait qu'accroître les difficultés qui sont déjà bien assez nombreuses.

Le Bureau du Commerce d'Angleterre a décidé que les jambons fumés et séchés dans le Canada, provenant du porc salé importé des États-Unis, seraient admissibles au droit de 3s. 6d. par 100 livres. Le droit sur les jambons importés du continent des États-Unis est de 14s. par 100 livres.

Jackson et Van Buren.—On lit dans la *Tribune* de New-York:

"La dernière ressource des Van Burenistes est d'engager le général Jackson à présider la Convention nationale locofoco qui doit être convoquée pour nommer Van Buren à la prochaine candidature présidentielle, et d'éloigner ainsi MM. Calhoun, Cass, Johnson, Buchanan, etc. etc. C'est une bonne idée, mais l'âge avancé du général et le mauvais état de sa santé empêcheront probablement la réalisation de ce projet, surtout si cette Convention doit avoir lieu dans l'hiver ou à l'approche de l'hiver."

Les journaux allemands disent que les pertes causées par l'incendie qui a éclaté à Batavia, le 23 août dernier, sont évaluées à deux cent mille livres sterling.

Le navire *Créole*, dont le nom est devenu célèbre par des récentes discussions avec l'Angleterre, est, si l'on en croit les journaux anglais, un de ceux qui ont péri dans la dernière tempête qui s'est fait ressentir à Funchal.

Statistique Médicale.—Dans le département de la Seine, 668 personnes sont mortes de cancer à la poitrine en 1839, et 830 en 1840. Dans Paris seulement, il est mort du choléra, maladie, en 1830, 605 personnes, et pas moins de 779 en 1840.

Un Calcul Chinois.—Un journal de Londres a fait un assez singulier calcul: "Si les 21 millions que doivent payer les Chinois en vertu du traité de paix avec la Grande-Bretagne, étaient placés pièce à pièce en ligne droite et horizontalement, la ligne ainsi formée s'étendrait de Brighton à Berwick sur la Tweed, c'est-à-dire dans toute la longueur de l'Angleterre. Cette ligne métallique d'un nouveau genre aurait environ 398 milles anglais.

Le dernier des Mohicans.—Le *Courrier* de Norwich, dans le Connecticut, contenait dernièrement les lignes suivantes: "Mort à Mohegan, le 19 décembre, à l'âge de 80 ans, John Uncas, le dernier descendant mâle de la famille royale des Mohicans." A une époque où disparaissent rapidement les derniers restes des tribus guerrières qui habitaient les côtes de la baie du Massachusetts, lors du débarquement des Anglais, cette notice n'est pas sans intérêt. Les Mohicans d'ailleurs, grâce à Fenimore Cooper, jouissent d'une réputation qui a franchi l'Atlantique, et la mort de leur dernier prince est en quelque sorte un événement. Les Mohicans occupaient originairement les rives de la Tamise dans le Connecticut; la petite portion de territoire que possèdent les restes de cette vaillante tribu, est située à Montville, à égale distance de New-London et de Norwich, sur une éminence d'où l'on aperçoit ces deux villes. Le nombre des Mohicans qui existent encore aujourd'hui ne dépasse pas cent individus.

Le fameux guerrier Uncas, qui a jeté tant d'illustration sur la tribu des Mohicans, était originairement un Sachem fort puissant; il était Pequot de naissance, sujet et tributaire de Sassacus. Lors de la guerre des Anglais contre les Pequots, Uncas se prononça contre ce grand guerrier, mais il ne fut tenu en respect quelque tems, et ce ne fut qu'assez tard qu'il put se joindre aux Anglais. A la mort de Sassacus, Uncas devint le Sachem des débris de la nation des Pequots, comme il était déjà celui des Mohicans. En vertu de ce titre il réclama le territoire situé à l'Est du fleuve Connecticut, et fut depuis lors l'un des chefs Indiens les plus formidables de la partie méridionale de la Nouvelle-Angleterre. Son autorité s'étendait jusque sur les tribus qui habitaient à l'Ouest du fleuve. A la tête d'environ cinq cents guerriers, il défit Miantinomah, chef des Narragansetts, tribu qui habitait à l'Est des Mohicans. Uncas fut un ami fidèle des colons anglais. D'après le docteur Dwight, il mourut à un âge assez avancé, laissant à ses fils son pouvoir et ses trésors. Onecho, son fils aîné, commandait un détachement de Mohicans, dans la guerre que les Anglais firent aux Narragansetts en 1,676. Sa famille cependant ne tarda pas à décliner en même tems que la puissance de la tribu des Mohicans.

Ne vous négligez pas, si vous avez des symptômes de consomption, tels que rhume, points de côtés, douleurs d'estomac, crachement de sang ou autres affections semblables, mais allez chercher chez Comstock & Ross, rue des Magasins, No. 25, une bouteille de Baume de Wistar. Allez y aujourd'hui, demain il serait peut-être trop tard. Il vous guérira positivement. Si vous en doutez, essayez-en seulement une fois et vous serez convaincu que nous vous disons la vérité.

SALSEPAREILLE DE SAND.

Les écrouelles, maladie que l'on a cru longtemps guérir par le simple attouchement de la main d'un roi; cette maladie fatale se répand sur toutes les parties du corps, commence sur les [illegible] s'étend ensuite sur les cartilages, les os et os de.

Les premiers symptômes se manifestent par des glandes engorgées autour du cou sous le menton et auprès des oreilles, qui augmentent ensuite en nombre jusqu'à ce que les organes intérieurs en soient affectés, et se propagent ensuite autour du foie et des poumons, de telle sorte que le malade éprouve les plus grandes souffrances et devient d'une pâleur mortelle. La Salsepareille de Sand a prouvé par des expériences faites dans différens cas, qu'elle guérit parfaitement toutes les maladies semblables, telles que ulcères scrofuleux, glandes engorgées, ulcères, éruptions cutanées obstinées, &c. &c. L'effet tout particulier de ce spécifique en qui est d'opérer sur le système aime par enchantement, une guérison parfaite, complète et certaine, le produit par l'attouchement royal [illegible] particulièrement recommandé au public.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par R. B. Sands & Co. droguistes et chimistes, Fulton et grand 273, Broadway, encoignure Chambers street, New-York.

[illegible] à la Nouvelle Orléans en gros et en détail et pour l'exportation à leur bureau au No. [illegible] rue St. Charles No. 12.

Et aussi chez SHACKLES & Co. [illegible] rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. [illegible] rue de Chartres [illegible].

Prix: $1 la bouteille.

IMPORTANT [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 6 janvier 1843.

[illegible]

Le temps [illegible] aux récoltes [illegible]

COTON.—Arrivés depuis le 3 du courant de Louisiane et Mississipi [illegible] Tennessee et North Alabama 2167 Arkansas 97 Total 3[illegible], formant un [illegible] ... pour Liverpool 14[illegible] [illegible] 2243, Trieste 609, la Havane 111, New-York 1787, Boston 1805, Philadelphie 109, Richmond [illegible] 2628 balles, ce qui fait une réduction sur le stock de [illegible] et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés, aujourd'hui un stock de 142,564 balles.

ETAT DU COTON

1842. Septembre 1er, Stock en mains		1,329
Reçu depuis trois jours,	15,946	
Antérieurement,	145,203	454,1[illegible]
		461,[illegible]
Exporté depuis trois jours,	21,256	
Antérieurement,	209,706	330,9[illegible]
Stock en mains		142,564

L'excitation causée par les nouvelles venues d'Europe par le Britannia, a commencé à se calmer aujourd'hui, cependant il s'est encore vendu ce jour 4000 balles, des prix en plein avec la hausse. Hier le marché était assez sur la vente, il n'y avait aucune disposition à opérer, les détenteurs offraient librement leur stock, et acceptaient les prix qu'ils refusaient un ou deux jours auparavant; 4000 balles environ ont changé de mains à des prix qui venaient des acheteurs. Aujourd'hui, les affaires étaient languissantes, une baisse de prix de 1/4c s'est fait ressentir dans les qualités inférieures et courantes, 2050 balles seulement ont changé de mains, et le marché était très calme à sa clôture. Nous cotons comme suit:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	4 1/4 à 5 1/4
Ordinaire,	5 1/2 à 6
Bon ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4 à 7 1/2
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	9

TABAC.—Depuis notre dernier rapport, les ventes se sont élevées à 200 boucauts, ce chiffre est certainement très fort surtout si l'on considère le stock peu élevé existant actuellement sur place. Nous n'avons aucun changement à faire dans les prix que nous continuons à coter de 2 1/4 à 2 1/2, 4 1/4 et 5 1/4 pour le fair. Nous signalons parmi les ventes qui ont eu lieu: 64 boucauts parmi lesquels 32 F à 5 1/4, 20 secondes à 4 1/4, 21 boucauts savoir: 2 F à 5 1/4, 8 secondes à 4 1/4, 7 X à 2 1/4 et 7 do. à 2 3/4, 18 boucauts savoir: 1 F à 5 1/4, 6 secondes 4 1/4, 3 X à 2 1/2, 2 X à 2 1/2, 1 X à 2 1/4; 14 boucauts X à 2 1/4 et 2 3/4; 7 boucauts secondes à 4 1/4; 23 boucauts savoir: 9 F à 5 1/4, 16 secondes 4 1/4; 14 boucauts savoir: 3 secondes 4, 2 do. 3 1/2, 4 X 2 3/4, 3 do. 2 1/4, 4 do. 2 3.

Arrivé depuis le 3 du courant, 2 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour New York 180 boucauts, Philadelphie 121, Richmond 226, ensemble 527 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842. Septembre 1, Stock en main		2255
Reçu depuis trois jours,	2	
Antérieurement,	5,203	5,205
		7,460
Expédié depuis trois jours,	527	
Antérieurement,	5,612	6,139
Stock en mains		1,321

SUCRE.—Le marché a été très calme depuis notre dernier rapport. Les ventes, terme moyen n'ont pas excédé par jour 100 boucauts. Les expéditions pour le nord ont été un peu entravées par la hausse du taux du fret, les acheteurs pour l'Ouest sont pour ainsi dire les seuls à opérer. Nous continuons à coter de 3 à 5 cents les qualités extrêmes. Un lot de 30 boucauts a obtenu 5 3/4 sur une habitation dans le haut de la ville.

Les sucres de la Havane sont toujours très inactifs. Brune de 5 à 6 1/2, blancs de 9 1/2 à 10.

MELASSE.—Les affaires ont été très modérées, le marché est dur à la vente à 12 et 15 par gallons pour les barils de chêne et de cypre. Nous avons été informés d'une vente de 12,000 gallons sur une habitation dans le haut de la ville, à 9 cents par gallon.

FARINE.—Depuis notre dernière revue, les détenteurs sont plus disposés à vendre, ces dispositions jointes aux fortes arrivages qui ont eu lieu ont fait fléchir les prix. Nous cotons aujourd'hui la superfine $3 87 1/2 par baril, prix auquel 900 barils ont été vendus pour le marché de la Havane.

PRODUITS DE L'OUEST.—Il n'est survenu aucun changement sur le marché aux provisions, mais comme l'Ohio est toujours navigable, les détenteurs sont aujourd'hui plus disposés à vendre, mais les acheteurs se refusent à opérer plus largement. Nous continuons à coter:

Le porc nouveau est, en bonne demande, mess $8 00; le porc prime de $6 50 à $5 75, M. O. $[illegible] à $7 25; P. O. $4 50, les vieux au tout par petits quantités à $7 75 et $8; prime $4 50; P. O. $8 50. Boeuf également en bonne demande à $10 au baril, demi barils $4 50, prime $7 à $7 25.

La graisse est aujourd'hui à 5 1/2 à 6, prix auquel quelques lots ont changé de main, pour la qualité de la [illegible] Lard [illegible] calme, Jambons 7 1/2; plats côtes 5 1/4, épaules 5.

WHISKEY.—Les prix d'aujourd'hui sont de 19 1/2 à 20 cents par gallon. Il n'y a eu que fort peu de ventes depuis notre dernier rapport.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Sans changement.

CAFE.—Très calme à nos derniers cours, c'est-à-dire la Havane 5 à 8 1/2, Rio 7 3/4 à 8 1/2.

SEL.—Les arrivages de Liverpool se composent seulement de 1800 sacs venus de la Mobile, lesquels n'étaient pas encore vendus à la clôture de notre revue. Nous cotons en magasin comme suit: Gros de Liverpool $1 61 1/4, fin $1 [illegible].

CHANGE.—Le marché s'est un peu amélioré depuis un jour ou deux, aujourd'hui il y avait une bonne demande de traites aux taux suivants:

CHANGE A L'INTERIEUR

Sterling de	4 à 4 1/2	de prime.
France,	5 52 1/2 à 5 55	
New-York, 60 jours de vue 2 1/4 à 2 1/2		d'escompte.
Checks,	4 à 1	do
Philadelphie 60 jours de vue	2 1/4 à 2 1/2	do
Do à vue	1/2 à 1	do
Boston 60 jours	2 1/2 à 2 1/4	do

FRET.—Le fret est toujours très ferme à nos derniers cotes; celui pour [illegible] a augmenté ainsi qu'on le verra en se référant à [illegible]:

FRET.

Coton pour Liverpool	3/4	
Do du Havre,	1 1/2	
Do de New York,	3/4	par livre
Do de Boston,	3/4	do
Tabac pour Cowes,	00 à 00	
Do du Londres directement	00 à 00	
Do do New York,	7 00 à 00	
Do do Boston,	7 00 à 00	
Do do Philadelphie,	0 à 5 00	

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NELLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats-Unis		
Cents de $1000	p à 1	p. et d'escompte
do 500	p à 1	do
do 50 et 100	p à par	do
Billets de la Banque Consolidée	17 à 19	p c. escompte
do Citizens	15 à 16	do
do Atchafalaya	[illegible]	do
do Atchafalaya	[illegible] à 75	do
do Exchange	[illegible]	do
do Orleans	[illegible]	do
do de la 1re Municipalité	12 à 13	do
do 2de do	[illegible]	do
do 3me do	[illegible]	do
do Alabama	[illegible]	do
do Kentucky	1 à 2 1/2 p cent	do
do Tennessee	[illegible]	do
do Ohio	[illegible]	do
do Illinois	[illegible]	do
do Indiana	[illegible]	do

DECEDEE hier matin à 10 heures, à l'âge de 5 ans et 7 mois, Mlle ANN NESBIT, fille de John D. et Catharine Bein. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, le convoi partira de la demeure de son père, rue des Nayades.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Rappahannock, Drummond, Liverpool — S. & J. P. Whitney
Barque Nancy W. Stevens, Stone, New York — P. F. Beck
Lubec, Rodecker, Trieste, — Chaum & Viaux
Goel. Lone, Clift, Apalachicola, — E. L. Rogers & co
Leda, Hord, Port Lavacca, — Ubaldini
Trader, Plete, Balize Honduras, — Capit
Abbey Thula, Sawyer, Charleston
A. Kearney & co
Rosario, Jefferson, Balize Honduras, — S. Fernandez
Navire à vapeur Alabama, Sullivan, Havane,
Navire à vapeur Neptune, Rollins, Galveston, — J. Reck

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes avec le navire Frances Ann et la barque Brad Parry.
Bateau de remorque Phenix, Amable, des passes avec le navire Windsor Castle et Chili [illegible] conduit en ville les navires Russia et Walpole.
Navire Walpole, Thomas, en 16 jours de Boston, au capitaine.
Nav Russia, Gilliat, en 22 jours de Philadelphie à J. Backer.
Navire Frances Ann, Jackson, du Havre.
Barque Brad Perry, Chase, de Baltimore.
Goel. Magnet, Taylor, d'Apalachicola.
Goel. Tellus, Taylor, de la Mobile.
Goelette Exeo, Robinson, en 10 jours des Barbades, au capitaine.
Steamer Queen of the West, Brickell, Cincinnati.
" Pike, Mason, Wheeling.
" Baton Rouge, Walworth, Natchez.
" Sultana, Hunt, Vicksburg.
" American Eagle, Montgomery, Cincinnati.
" Edna, Elliott, Vicksburg.
" Star, Welch, des Natchitoches.

MEMORANDA.

La navire Geneva et la barque Fanny, annoncés à Bordeaux pour ce port sont arrivés à Charleston la semaine dernière, et chargeaient pour Liverpool.

Charleston, 30 déc.—Arrivé, goelette Louisiana Eddy, N. Orleans.

DERNIERES DATES.

New York	déc 26	Londres	déc 3
Boston	déc 25	Liverpool	déc 4
Baltimore	déc 27	Paris	déc 1
Washington	déc 27	Havre	nov 30
Philadelphie	déc 27	Bordeaux	nov 18
Charleston	déc 30	Vera-Cruz	nov 30
Havane	déc 24	Mexico	nov 28
Galveston	déc 29	Tampico	nov 26

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant de $4 62 par baril, d'après le tarif des boulangers, donneront 39 onces de pain pour dix cents, à partir de lundi [illegible] ... ser 25 pour cent en sus [illegible]
Nouvelle-Orléans, le 6 janvier 1843.

Les sac aux lettres du navire EDWARD [illegible] Havre [illegible]
CH. DUFOUR.

STEAMSHIP ALABAMA POUR LA HAVANE.

Le steamer [illegible] capitaine Windle [illegible] ALABAMA [illegible]

BANQUE DE CARROLLTON.

[illegible]
JOHN NICHOLSON.
7 janv—1

AVIS.—[illegible]

CORDE [illegible]
TH. DOANE & Co.

[illegible]

MELASSE. [illegible]
C. & S. TOBY & BOGERT

BEURRE [illegible]

SEL [illegible]

GRAINE [illegible]
GEO. HARRISON

EAU DE VIE [illegible]
GEO. HARRISON

BEURRE. [illegible]
GEO. HARRISON, 87 [illegible]

BEURRE de Goshen [illegible] en magasin et à vendre par
FOSDICK & BROTHER

SOULIERS—[illegible] caisses souliers assortis à vendre par
FOSDICK & BROTHER.
66 Camp

BARRIQUES A EAU.—[illegible] barriques cerclées en fer, à vendre par
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

CAMBUSES.—[illegible] à vendre par
FOSDICK & BROTHER.
66 Camp

BON MARCHE! BON MARCHE! BON MARCHE!—300 CHALES RICHES pour dames, à QUATRE PIASTRES, en velours, velours, épingle, [illegible] ... Ville de Paris, à vendre en détail au No. [illegible]

CIGARES de la Havane.—Un assortiment général de toutes [illegible]
J. M. CABALLERO, 42 Vieille Levée

INDIGO. Excellente qualité, à vendre par
J. M. CABALLERO, 42 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—blanc et brun, à vendre par
J. M. CABALLERO, 42 Vieille Levée

GENIEVRE.—[illegible] pipes genièvre, une demi pipe eau de vie, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

ALE.—[illegible] à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

HARENGS de Potomac—en barils et l'usage des familles en débarquement et à vendre par
GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

HUILE de Baleine.—5000 gallons supérieure d'hiver, dernièrement reçus à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49, Commune.

MAQUEREAUX.—200 barils assortis à vendre par
HARROD, DARLING & Co.,
40, Commune.

CLOUS.—[illegible] barils de fer de Suède assortis de 4 à 60 à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49, Commune.

CITRONS.—100 caisses de Sicile, de choix à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49, Commune.

CAFE DE LA HAVANE.—en débarquement du steamship Alabama et du brick J. W. Huntington à vendre par
J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

SUCRE de la Havane blanc et brun à vendre à bas prix
J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

CHANGE. Traites à vue sur Boston, New-York et Philadelphie à vendre par
J. ALBERT, 21, rue St-Louis.

FOIN et Patates—[illegible] balles foin, actuellement en débarquement, à vendre par
L. H. GALE, 93, Commune.

TOILE et Corde d'Emballage, de l'Inde, Corde du Kentucky et de Manille, sacs de Fer, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

RAISINS secs, de Malaga, à vendre par
GEO. GREEN & BROTHER,
81 Gravier

COUVERTURES françaises 5 points, 8e Gravier, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH,
82 Gravier

VINS de Champagne, Muscat et Malaga, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

CAFE Rio et Java, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

CAFE de la Havane—50 sacs de la nouvelle récolte, à vendre par
J. ALBERT,
22, rue St. Louis

BEURRE de l'Ouest—[illegible] à vendre par
C. DOANE & Co, 60, Poydras

HUILE de Palmachristi—En barils, à vendre par
C. DOANE & Co, 60, Poydras.

BOUCHONS velours. [illegible] de qualité supérieure, à vendre par
C. DOANE & Co,
60, Poydras.

CUIRS—330 cuirs verts en débarquement et à vendre par
CANTIN, BARAN & Co,
15 St. Louis

A LOUER—Plusieurs terrains vides dans la rue Baronne près la rue Poydras. Cette propriété est très convenablement située et sera louée à des conditions raisonnables.
S'adresser à la Banque de Carrollton.

CHALES! CHALES!

UN assortiment de Châles reçus directement de France, tels que Cachemires, Rabyles, Indiens, Tartans, Satin et quelques Kabyles [illegible] à vendre aux prix courant, pour clore cet article.
[illegible] 63, rue Conti, entre Chartres et Royale

CHAMPAGNE d'excellente qualité, en magasin et à vendre par
WM. FREEN, 40 Douane

BARILS VIDES [illegible]
D. H. MISKOAES, 21, Vieille Levée

CORDES [illegible]
JOHN R. SHAW & Co.

FLANELLE blanche, rouge et [illegible] à vendre par
WM. FREEN, 40 Douane

Nouvelle-Orléans, le 4 janvier 1843.

Si Mr. Pedro Nolasco de Lema, réside dans les limites de la paroisse d'Orléans, il est prié de se présenter au bureau du soussigné, pour y prendre connaissance d'une affaire qui l'intéresse.
A. BAUDOUIN,
23, rue Royale.

Nueva Orleans, 4 de Enero 1843.

Si el señor Don Pedro Nolasco de LEMA se halla en esta ciudad, recibirá un aviso de alguna importancia al presentarse en la oficina de
A. BAUDOUIN,
23, calle Real.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842.

AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du Rail road de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 28 janvier 1843 au local de la Banque, rue du Canal, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
JOHN NICHOLSON, Caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS.
Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1842.

Il est par le présent notifié aux actionnaires de cette institution que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, le lundi 9 de janvier 1843, entre 10 heures A. M. et 1 heure P. M.
JOHN PEMBERTON, Secrétaire.

AVIS.

LA société existant ci-devant sous les raisons de J. P. Freeman & Co. à la Nouvelle Orléans et Freeman & Williams, à Rahway, New Jersey, étant arrivée à son terme, le 1er du courant est dissoute à dater de ce jour.
Mr. J. P. Freeman est seul autorisé à employer le nom de la société en liquidation.
J. P. FREEMAN,
C. WILLIAMS

N. B. Mr. Henry H. Lee, ayant acheté les valeurs de la maison J. P. Freeman & Co. procédera à la liquidation des affaires à son comptoir rue des Magasins, No. 9.

UNE Dame française, parlant les langues anglaise et espagnole, et pouvant offrir les meilleures recommandations, désirerait trouver une place comme institutrice dans une famille particulière. S'adresser rue Apollon [illegible]

LEFEVRE, chapelier de Paris, donne des [illegible] aux chapeaux, les dégraisse, remet les vieux à neuf, et en vend à très bas prix.
Rue St. Pierre, entre Chartres et Royale.

AVANCES. Le soussigné fera des avances libérales sur consignations de coton, tabac, et autres produits à MM. F. Harmony's Nephews, et Bow[illegible] de Havre et de Philadelphie.
A. BAUDOUIN,
23 rue Royale.

VINS de [illegible] de qualité supérieure [illegible] à vendre par
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

CADRES dits [illegible] pour les épreuves du Daguerreotype, à vendre par
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

CHOCOLAT. 100 caisses No. en débarquement du navire [illegible] à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 51 Magasins

CORDE [illegible]
WIGGIN & DAVENPORT, 51 Magasins

AMIDON—[illegible]
WIGGIN & DAVENPORT, 51 Magasins

SAVON [illegible] caisses et demi caisses Savon de Boston.
WIGGIN & DAVENPORT 51 Magasins

CHANDELLES [illegible] de baleine, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT,
51 Magasins

FARINE—1,000 barils en débarquement d'un chaland, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

CERISES à l'eau de vie. Nouvelle récolte de Bahia Frères [illegible] à vendre par
CANTIN, BARAN & Co. 16, rue St-Louis

GRAINE de Coton.—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de graines de coton du Petit Gulf [illegible] de 1842.
[illegible]
W. W. DINN.

CAFE de la Havane—100 sacs café [illegible] en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras
31 déc.

A VENDRE. Une grocerie. S'adresser à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourgogne.

CHANGEMENT DE DOMICILE. R. C. HOBBS a transporté son comptoir à son ancienne résidence, No. 12, rue de la Douane.

A LOUER Ensemble ou séparément, jusqu'au 1er novembre prochain, le premier et deuxième étage de la maison [illegible] Deux familles pourraient avoir des appartements à bas prix. S'adresser de suite au magasin [illegible]

AVANCES. Le soussigné fera des avances sur coton [illegible]

MUNICIPALITE No. 1.
Trésorerie du Département de la Police.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1re Municipalité, que la collecte des taxes sur propriétés foncières et autres, pour l'année 1842, commencera le 4 janvier 1843.
A. J. GIROT, Trésorier.

L[illegible] ... ASSURANCE DE MARINE
[illegible] DE NEW YORK.

Avec un capital de près de

350,000 PIASTRES.

[illegible]

COUR DE COMMERCE—[illegible]

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE—No. [illegible]—John Bragaw vs Aaron Pollard.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue St. Pierre No. 24, le mercredi 17 janvier 1843, à 10 heures du matin,
50 caisses chapeaux, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
L. A. DUCROS,
Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 4946—Joseph Bentley vs. T. et P. Downey—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le jeudi 19 janvier 1843, à midi,
Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs au bail de la presse à coton connue sous le nom du "Anchor press" saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
L. A. DUCROS,
Shérif de la Cour de Commerce

Jules Fouche vs. Virginie Trahan, Vve. de Vincent Ferdinand, et autres.

ACTION EN PARTAGE.

COUR DES PREUVES—No. [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de la Pointe-Coupée, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 11 février 1843, à midi, la propriété ci après décrite, savoir:

Quatorze lots de terre formant l'îlet compris entre les rues Ste-Claude, Tremé, Ste Anne et Orléans au faubourg Tremé de cette ville, d'après un plan dressé par A. B. Phelps, voyer, le 4 janvier 1843, lesquels lots mesurent, [illegible] conformément audit plan:

[illegible]

Conditions: Un douzième comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, l'acheteur fournissant ses billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de dix pour cent du jour de leur échéance, [illegible] hypothèque sur la propriété vendue, et lesdits billets seront [illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5471—Madame Ellen Duggan assistée de John Duggan, son mari vs. [illegible]

[illegible]

Conditions comptant.
L. A. DUCROS,
Shérif de la Cour de Commerce

BATAILLON D'ARTILLERIE.

[illegible]

THOMAS [illegible]
[illegible]
Wood & Simonds
Whitney & Davidson

BATAILLON DE LA BANQUE DE CONSOLIDATION DE NOUVELLE ORLEANS.

[illegible]

CAZADORES DE ORLEANS.

[illegible]

Nueva Orleans, 6 de Enero de 1843.
De orden del Capitan
A. RIVAS,
Sargento Primo.

ECLAIREURS D'ORLEANS.

Attention!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain du courant. La plus grande ponctualité est requise par le 1er Lieutenant commandant.
Par ordre du 1er Lieutenant
E. CREVON,
Sergent Major

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
Ordine Generale—[illegible]

La Compagnia prenderà le armi Domenica prossima [illegible] corrente, alle ore 9 [illegible] mattina, e si riunirà in grande tenuta al [illegible] Congo. Le armi in buona condizione per [illegible]
MONDELLI,
Capitano.
6 gennajo

Per la Compagnia dei Moschettieri di Monte Vernon. [illegible]

MOUSQUETAIRES DU MONT VERNON.—Un bon Tambour, capable de remplir cette place, trouvera de suite de l'emploi, avec de très bons émolumens, en s'adressant immédiatement au soussigné.
MONDELLI, capitaine.
29 déc.

COLLEGE DE SPRINGHILL.

LES anciens amis de cet établissement sont respectueusement informés que les classes recommenceront le 15 janvier prochain, sous une nouvelle administration. M. Portier, évêque de Mobile, qui dirigera par lui-même les études et l'économie domestique du collège, promet aux pères de famille, qui pendant dix-sept années l'ont honoré de leur confiance, et au public en général, qu'ils peuvent compter sur ses soins, son zèle et sa persévérance, et que rien ne sera négligé pour assurer les progrès des élèves qui lui seront confiés.

CONDITIONS:

1o. Pour l'année scolastique, du 15 janvier au 25 décembre, blanchissage, papier, plumes et encre, payables d'avance et par semestre, en espèces, $240 00

2o. Les nouveaux élèves paieront à l'entrée, pour bois de lit, matelas et oreiller, 10 00

3o. Les arts d'agrément, l'abonnement au médecin, les remèdes, les livres classiques et l'habillement sont à la charge des parens.

4o. Les parens qui désireront que le Collège fournisse à leurs enfans linge, chapeaux et souliers, déposeront entre les mains du procureur une somme de 40 00

dont il leur sera tenu compte.
31 déc.

AVIS. Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M. Gael, au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignements nécessaires.
M. U. ANDUZE.

LE Docteur PIERRE TRICOU, récemment arrivé de Paris, offre ses services au public. Il a fixé sa résidence rue Toulouse No. 75, entre Royale et Bourbon.

AVIS.—Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de Jordy & Brasier, pour l'entreprise de toute genre d'affaires en consignation, ou d'agence sur cette place.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1843.
F. JORDY,
E. F. BRASIER,
60, rue Royale

LA société existant dans cette ville sous la raison Cucullu, Lapeyre & Co. étant arrivée à son terme, la signature sociale ne sera plus employée qu'en liquidation. M. Lapeyre est chargé de cette liquidation.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1843.
M. S. CUCULLU,
J. M. LAPEYRE,
EUG. ROUSSEAU

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de commission en général, dans cette ville, sous la raison sociale de Hubbard & Bowers.
C. D. HUBBARD,
GEO. P. BOWERS, Jr.
43, rue Bienville.

CHANGE sur Paris et Bordeaux, à vendre par
CH. DUFOUR, 11, Conti.

CAFE Havane, [illegible] à vendre par
L. DONNAMETTE,
49, rue Conti

CAFE Havane, [illegible] en débarquement du [illegible] Clorinda, à vendre par
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

[illegible]
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

[illegible]
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

[illegible]
L. L. DONNAMETTE, 49 Conti

CAFE—Prime vert de la Havane, [illegible]
J. M. CABALLERO, 42, Vieille Levée

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 8 JANVIER 1843.
Lre représentation de

GUILLAUME TELL,

Grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, de Rossini.
La grande ouverture patriotique,
LA CANTATE PATRIOTIQUE,
Musique de M. Prévost.
PASSE MINUIT,
Vaudeville en un acte.
Le spectacle commencera à six heures et demie.

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les membres du comité d'admission des bals de Bienfaisance sont invités à se réunir dimanche 8 janvier, à midi, au bureau de la Salle de Bal, pour prendre en considération les demandes de billets des dames souscripteurs pour le Ballet lundi 9 janvier.

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis, Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre.

BAL DE LA SALLE CONTI.

GRAND BAL

PARE ET MASQUE

Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine
Prix d'entrée, Cavaliers, $1
L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement l'un des meilleurs de la ville; il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre.

ATELIER DE M. FLAN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLE ET FILE EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. [illegible] RUE DE CHARTRES, AU PREMIER.
[illegible]

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES,
ANCIEN MUSEUM
[illegible]
SAMEDI 31 DECEMBRE [illegible]
Et jours suivants
OUVERTURE
d'une
NOUVELLE EXPOSITION
Des célèbres
TABLEAUX CHIMIQUES
de
DAGUERRE.
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM. [illegible]

Les tableaux qui ont obtenu depuis 30 ans les plus brillans succès dans toutes les villes qu'ils ont parcourues dans ce pays, [illegible]

[illegible]

L'exposition se composera de [illegible]

LES VEPRES [illegible]
Du PALERME [illegible]
L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU [illegible]
LA MESSE DE MINUIT
[illegible]
VENISE
[illegible]

GRAND DIORAMA!
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS.

[illegible]

PREMIER TABLEAU
L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

[illegible]

SECOND TABLEAU
L'INTERIEUR DE L'EGLISE
[illegible]

POUR LA HAVANE [illegible]
[illegible]

POUR ALEXANDRIE [illegible]

POUR ST. LOUIS—[illegible] LOUIS, capitaine [illegible]
TH. DOANE & Co. 59 Poydras

POUR NEW YORK—Le navire AUBURN capitaine [illegible]
W. STANTON, encoignure Magasins & Lafayette

POUR MOBILE—La goelette SUSANNE, capitaine Smith, ayant presque tout son chargement, partira ce soir. Pour fret de 100 barils, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER
66 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier EDWIN, capit. Robinson, ayant presque tout son chargement à bord, partira sous peu de jours. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier NORMAN, capitaine Hornak, ayant une partie considérable de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de [illegible] ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
S. & J. P. WHITNEY, 74 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CLINTON, capitaine Hartley, ayant toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage [illegible]
S. & J. P. WHITNEY, 74 Camp

POUR ANVERS—La barque [illegible] capitaine Mayo, partira sous peu, ayant toute sa cargaison arrêtée. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
S. & J. P. WHITNEY, 74 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ARABELLA, capt. Rice, ayant engagé la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 95, Commune

POUR TAMPICO—Jeudi 12 du courant—La goelette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine Deb[illegible], partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
CAPDEVIELLE & CUCULLU,
74, Vieille Levée

POUR LE HAVRE—La barque fine voilière EDINBURG, capitaine [illegible], partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier LEO DES, capitaine N. B. Robbins, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
T. & S. TOBY & BOGERT, 71 Camp

BOIS de Campêche—60 tonneaux en débarquement de la goelette Samuel Ingham, à vendre par
FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

CIGARES de Tabasco—174,000 qualité supérieure en débarquement de la goelette Samuel Ingham, à vendre par
FRATZ & HERNANDEZ,
28 Toulouse

CAFE de la Havane—300 sacs en magasin, à vendre par
FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

RAISINS secs—300 caisses en magasin, à vendre par
FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

FERBLANC—marque Ponty Pool, à vendre par
F. DE LIZARDI & Co. 63, Bienville

SUCRE et mélasse—Plusieurs belles récoltes de sucre et mélasse du haut et du bas de la ville, à vendre par
F. DE LIZARDI & Co. 63, Bienville

FER anglais—Une facture formant un bel assortiment, à vendre pour clore une consignation par
F. DE LIZARDI & Co. 63, Bienville

A VENDRE—Un nègre de 17 à 18 ans, connaissant la ville, et bien recommandé. S'adresser à
J. E. LORELLE, rue Royale et Douane

LE soussigné prévient le public en général qu'il fait en ce moment la vente de son stock de Tabac. Il a constamment à sa disposition [illegible] en gros et en détail.
BENJ. LAGOSTE,
101, rue Royale entre Conti et St. Louis

FARINE en bon ordre, en débarquement d'un chaland à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH 26 Poydras

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—[illegible] balles ficelle, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH 26 Poydras

PORC—90 barils, do mess, 200 do prime, [illegible] do. Rump, à l'inspection et à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

NICELLE—26 balles en magasin et à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH
26, Poydras

CAFE de Rio—Nouvelle récolte, bonne qualité, en débarquement des navires Wodan et Harrison et en magasin, à vendre par
JOSHUA DIXON, 19 Royale.

VENTES DE CE JOUR.

PAR VINCENT & DE FERIET,
No. 110, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi 7 du courant, à 10 heures—Un assortiment général de marchandises sèches. Aussi: Un lot de choix de bottes, souliers et brodequins.

Nègres de Champ et Domestiques de valeur.

PAR J. A. BEARD,
[illegible] rue des Magasins

IL sera vendu à l'encan samedi 7 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
[illegible] esclaves de choix et de valeur, dont plus de détails seront donnés au moment de la vente.

PAR R. GUINAULT
Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi, 7 janvier 1843, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
Un lot de terre désigné par la lettre A de l'îlet No. 21, au [illegible] faubourg Marigny, ayant 30 pieds 6 pouces de face à la rue [illegible] sur 88 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, [illegible]
Conditions comptant.
Cette propriété était louée $15 par mois, mais depuis la gêne elle est louée $8 par mois.
Le plan en est exposé à la Bourse St. Louis.

PAR E. TASTET,
126, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi prochain, 7 janvier, à dix heures, à son magasin d'encan,
200 caisses savon différentes marques.
25 do. chandelles moulées,
250 rames papier à envelopper.
Eau de vie, genièvre, vin de Malaga, thé, etc.
AUSSI
Différents lots de meubles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TASTET,
126 rue de Chartres.

Vente de Bottes, Souliers et Brodequins, par catalogue.

IL sera vendu lundi prochain, 9 janvier à 10 heures, à son magasin d'encan,
100 caisses comprenant un choix assorti de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfans, etc. [illegible] de toutes descriptions.
Des catalogues seront prêts de bonne heure, le jour de la vente.

PAR J. BARNETT Sr.
Vente sans réserve.

IL sera vendu, lundi 9 du courant, à 10 heures, à son magasin, rue No. 112 rue de Chartres,
Un bel assortiment d'articles de fantaisie, et de bottes, ouvrages, petit, dames et messieurs.
Aussi, Des marchandises sèches, chapeaux, souliers et bottes. Également 30 barils pur prime et mess, 20 barils [illegible] française de première qualité, 15 barils excellent [illegible] de la Caroline du Sud.

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Vin vieux supérieur de Tarragone, à l'encan.

MARDI prochain 10 du courant, à onze heures A. M. [illegible] No. 17 rue Bienville entre les rues Bourgogne et [illegible] pour clore une consignation—
[illegible] Vin vieux de Porto supérieur de Tarragone, [illegible] Vente positive et sans réserve.
Conditions à la vente.

HUILE DE BALEINE.
PAR J. A. BEARD & Co.,
45 rue des Magasins.

IL sera vendu [illegible] du courant, à 10 heures [illegible] en magasin rue [illegible] Huile baleine, supérieure [illegible]
Vendu pour le compte de l'expéditeur.
Conditions comptant.

Vente positive et sans réserve de terrains de grande valeur.
PAR HEWLETT & CENAS

IL sera vendu mercredi [illegible] du courant, à midi, à l'Arcade [illegible]
[illegible]

PAR R. B. SYKES
Vente sur les terrains du Port

[illegible]

Vente [illegible] Ferrain
PAR HEWLETT & CENAS

[illegible]

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS [illegible] No. 457 [illegible] des biens de Bermegez [illegible]

[illegible]

R. SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des Etats-Unis
24 déc—3, 23, 7, 16

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District fédéral de la Louisiane—No. 457—J. P. Bonjamin, chargé de la vente des biens de Hermogène Brown. Faillite.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des États-Unis pour le District susdit, j'exposerai en vente publique, le Vendredi 13 janvier 1843, à onze heures A. M., à la résidence de M. H. Brown, rue Royale entre la rue Hôpital et Ursulines,
Un lot de Meubles abandonnés par H. Brown indiqués dans ses créanciers.
Conditions de la vente, comptant.
A. SIDNEY ROBERTSON,
Marshall des Etats-Unis.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District fédéral de la Louisiane—No. 415—J. B. Conrad chargé de la vente des biens de Henry Legendre, en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour du District des États-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le jeudi 12 janvier 1843, à onze heures A. M.
Tous les Meubles appartenant audit failli, à sa résidence rue Bienville, entre les rues Rampart et Bourgogne.
Conditions de la vente, comptant.
A. SIDNEY ROBERTSON,
Marshall des E. U.
3 janv—M 3, 7, 12

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE.

NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction qui procure les avantages suivants:

1o. Apprendre une langue de manière étrangère, comprendre et parler assez bien pour être compris en trois mois.
2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut.
3o. Vérifier ce que les autres apprennent sans connaître la science, l'art ou la langue qu'ils étudient.

Nous sommes prêts à commencer nos leçons partout pour le *Français*, l'*Anglais*, l'*Espagnol*, le Latin, les *Mathématiques* et la *Musique*.

Nous nous proposons de former le soir deux classes de Français et d'Anglais, où seront élèves [illegible]

[illegible]

G. MERIAUX. J. B. MATRAT
Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez
LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne
MORET, [illegible] 129,
NORMAN, [illegible] rue du Camp
21 déc.

LA société connue en cette ville sous la raison [illegible] & Co. [illegible] dissoute. J. F. Lavillé [illegible] ... de la signature sociale.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1842.
F. LAVILLE
A. PICOU

J. LION
PEINTRE & LITOGRAPHE

A l'honneur d'informer le public [illegible] portraits [illegible] lithographies ou daguerreotypes aux prix les plus modérés.
On trouvera chez lui seul des appareils pour exécuter des portraits au daguerreotype, de tous les genres [illegible]
[illegible] de portraits de famille, miniature, &c. au daguerreotype pour bagues et épinglettes.
M. J. Lion prévient les personnes qui veulent des portraits daguerréotypés, un tems où soleil et inutile.
M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou des décédés.
14 déc.